

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2374)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2374)	Jury par défaut	Autres candidats	27	316	203	203	20
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	69	46	41	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2374)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	139	101	101	11	55 %
			Masculin	177	102	102	9	45 %
			Total	316	203	203	20	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	27	21	19	2	40 %
			Masculin	42	25	22	3	60 %
			Total	69	46	41	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2374)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	75	47	47	7	50 %
				AB	46	39	39	4	28,6 %
				B	33	33	33	3	21,4 %
				TB	11	11	11	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	169	131	131	14	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	43	27	27	5	83,3 %
				AB	36	34	34	1	16,7 %
				B	10	9	9	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	93	72	72	6	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	45	0	0	0	
				AB	9	0	0	0	
				Total	54	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	24	7	4	2	40 %
				AB	21	19	18	2	40 %
				B	15	14	13	1	20 %
				TB	6	6	6	0	0 %
				Total	69	46	41	5	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2374)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	182	145	145	13	65 %
			En réorientation	39	33	33	3	15 %
			Non scolarisés	51	20	20	4	20 %
			Scolarité étrangère	41	2	2	0	0 %
			Autres	3	3	3	0	0 %
			Total	316	203	203	20	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	64	43	39	5	100 %
			En réorientation	2	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	3	2	1	0	0 %
			Total	69	46	41	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2374)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	39	30	30	3
			Autres doublettes	108	87	87	8
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	68	59	59	6
			Autres doublettes	16	8	8	0
		Baccalauréat Professionnel	Gestion des milieux naturels et de la faune	52	38	35	4
			Autres spécialités	14	8	6	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2374)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	26,5 %	25,6 %	25,6 %	27,3 %
		Autres doublettes	73,5 %	74,4 %	74,4 %	72,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2374)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	81 %	88,1 %	88,1 %	100 %
		Autres doublettes	19 %	11,9 %	11,9 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Charleville le Balcon des Ardennes - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2374)	Jury par défaut	Gestion des milieux naturels et de la faune	78,8 %	82,6 %	85,4 %	80 %
		Autres spécialités	21,2 %	17,4 %	14,6 %	20 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Notes obtenues dans les matières scientifiques et techniques en relation avec le BTSA GPN : biologie, écologie, agronomie, mathématiques (statistiques), géographie.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Niveau et/ou progression du candidat dans une ou plusieurs matières relevant du domaine du BTSA GPN. Ce BTS s'adresse plus particulièrement aux titulaires d'un bac général avec spécialité SVT ou d'un baccalauréat STAV. Cependant, les autres profils de bacheliers peuvent candidater s'ils ont un projet professionnel précis et une motivation réelle.	Important
Savoir-être	Savoir-être, capacité d'adaptation, aptitude au travail en groupe	Attitude face au travail, sérieux, persévérance du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire, l'assiduité et la ponctualité	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, réel intérêt pour les métiers en lien avec la préservation de la nature, l'écologie et l'environnement.	Lettre de motivation : intérêt et motivation, connaissance par le candidat des attentes de la formation et pertinence du projet personnel et professionnel	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centre d'intérêts, engagement(s) associatif(s), participation à des actions en faveur de la préservation des écosystèmes et des espèces.	Profil de nature scientifique et technique, goût pour les activités de terrain, volonté de s'investir pour approfondir la formation, sens du travail en équipe, qualités relationnelles et esprit créatif.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'intégralité des dossiers est examinés par les enseignants intervenant dans la formation. Une attention toute particulière est portée au projet motivé rédigé par le candidat, ce projet pouvant par sa qualité compenser les résultats académiques ou l'absence de pré-requis dans certaines matières.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les projets rédigés par les candidats devront faire état d'une réelle motivation et d'une bonne adéquation entre la formation et le projet professionnel. Ces projets devront être personnels et non réalisés à l'aide d'une assistance numérique de type IA.

Signature :

Francis OURY,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole de Charleville le Balcon des Ardennes